

CHRONIQUE DES CLUBS

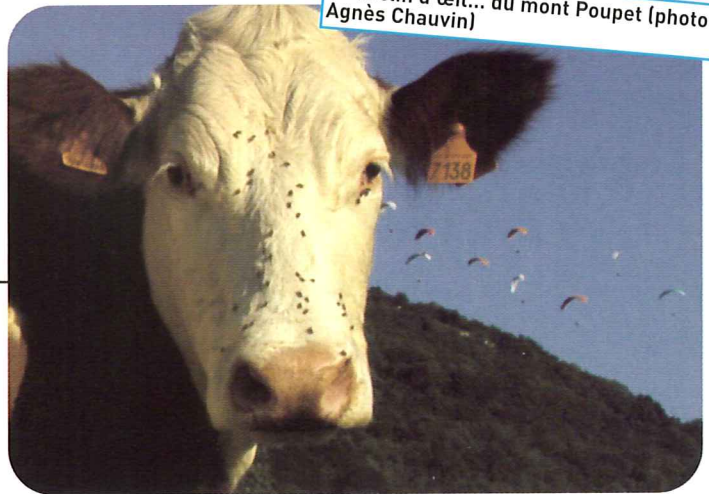
Au fait... avez vous pensez à prendre votre assurance ? Et votre licence FFVL ? Et repliez votre secours? et ???



Couleur suspentes

Didier Domergue (club des Piafs de la MJC Villebon) photographié par Maxime Bellemin (club Thermique Francilien).

Petit clin d'œil... du mont Poupet (photo Agnès Chauvin)



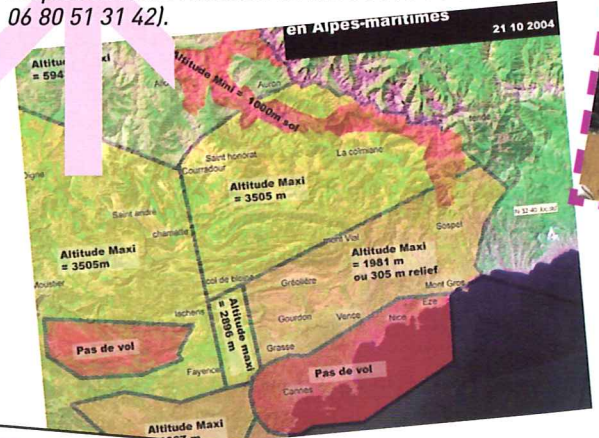
Parlez nous des clubs ! « Pourquoi ne donnez-vous pas plus la parole aux parapentistes ordinaires, qui représentent la majorité des pratiquants et, sûrement, de vos lecteurs ? Parlez-nous des clubs ! » nous écrit un lecteur.

Réponse de la Rédac'. Nous en parlons régulièrement : dans P.Mag n°91 et 92, les clubs les plus dynamiques évoquaient leurs activités, réalisations, projets. Dans chaque numéro, cette rubrique leur est ouverte. Racontez la vie de votre club, vos doléances, vos espoirs (n'écrivez pas trop long, nous manquons cruellement de place !).

Dordogne. Le CDVL Dordogne a acheté une balise météo. Pour la joindre: 06 33 23 04 70. Le site du Bugue est fermé : le changement de propriétaire a été fatal au décollage.

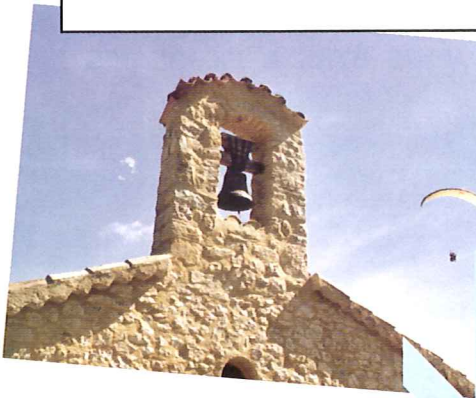
Jurisprudence. Le club des Ailes Morzinoises avait été assigné en justice par un agriculteur de Vacheresse (74) : lors d'une manche de la Coupe du Monde 2002, des pilotes survolant son troupeau avaient fait fuir les vaches vers une barre rocheuse d'où il avait fallu les hélitreuiller ! Le tribunal de Thonon les Bains n'a pas donné raison à l'agriculteur qui réclamait 13 500 euros : celui-ci aurait du tenir son troupeau dans un endroit clos. Néanmoins, le tribunal ayant admis que les parapentes avaient bien causé l'effolement du troupeau, ce jugement devrait inciter les organisateurs à bien briefer les pilotes avant chaque manche... et à ne pas oublier de s'assurer, via la FFVL.

Voler près de Nice... Après avoir été convoqué par la DGAC Nice Cote d'Azur à la suite de certains vols effectués dans la TMA 9 de l'aéroport de Nice à des altitudes non permises, je prie les pilotes venant voler dans notre région de bien regarder cette carte indiquant les altitudes à respecter. Alain Alexandroff (tel : 04 93 71 04 36 + 06 80 51 31 42).



Un site internet sur le vol près de Digne...

Réalisé par David Veyrette, membre du bureau du club Bléon'Ailes de Digne. <http://yade-louest.free.fr/>



Respect ! C'est à Séderon, à l'atterro de Villefranche le Château. Le pilote est Michel Duchemin sous sa Mac Para Intox. Un sacré pilote, sage biplaceur et compétiteur occasionnel, toujours prêt à accueillir ses amis normands, lui qui a émigré près de Sisteron, un grand bonhomme qui apporte beaucoup au vol libre. (Envoi de Laurent Laval en Normandie).

A Roquebrune comme à La Forclaz. Votre article sur le régulateur de La Forclaz m'a fait penser à ce que nous voyons régulièrement, nous les pilotes locaux, sur le site de Roquebrune-Cap-Martin. Les jours de grande affluence, le saint patron de Roquebrune a du boulot ! Conditions aérologiques infréquentables... mais certains pilotes viennent de faire 1500 km pour voler coûte que coûte à Roquebrune et n'ont qu'une semaine de congé... Donc, décollages limite catastrophe, joyeux bordel en l'air où chacun fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut sans toujours respecter les priorités, atterrissages approximatifs malgré une plage de 500 m de long. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un pilote se mette à l'eau et qu'il faille appeler les pompiers. A contrario, nous constatons que la majorité des pilotes issus d'écoles françaises ont une meilleure maîtrise. Il n'y a aucune connotation franchouillarde dans mes propos. Mais arrêtons de nous auto-critiquer et essayons de sensibiliser nos amis européens sur cet état de fait qui entâche l'image de notre sport auprès des autorités et du grand public (qui eux, ne font pas la différence entre les pilotes locaux et les autres). Marc LeMoël (Roquebrun'Ailes).